AUDEX
ATLANTIQUE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE
DES MINES DE NANTES
La Chantrerie
4 rue Alfred Kastler
44307 NANTES CEDEX 3
Exercice clos le 31/12/2018

AUDEX ATLANTIQUE : EXPERTISE COMPTABLE / AUDIT-CONSEIL
3 rue Guglielmo Marconi, 44800 Saint-Herblain ▪ **T** +33 (0)2 51 11 08 65
contact@audex-atlantique.fr ▪ **www.audex-atlantique.fr**
SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 50000 € ▪ RCS 514 894 930 à Nantes ▪ TVA intracommunautaire : FR 57514894930 ▪
Inscrite à l'ordre des experts comptables des Pays-de-Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes
Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres du Conseil d'Administration,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE DES MINES DE NANTES,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre fonds de dotation a constitué des provisions pour fonds dédiés afin de traiter les ressources non utilisées en fin d'exercice tel que décrit au paragraphe 1.2 de l'annexe.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 14 juin 2019

Pour AUDEX Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
Commissaire aux Comptes

Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

En Euros

Actif			Exercice 2018			Exercice 2017
			Montant brut	Amort. ou prov.	Montant net	Montant net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			-	
		Frais de recherche et développement			-	
		Concessions, logiciels et droits similaires			-	
		Fonds commercial			-	
		Autres immobilisations incorporelles			-	
		Immobilisations incorporelles en cours			-	
		Avances et acomptes			-	
		Total	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles	Terrains			-	
		Constructions			-	
		Inst.techniques, mat.out.industriels			-	
		Inst.générale & agencement			-	
		Matériel Informatique			-	
		Mobilier de bureau			-	
		Avances et acomptes			-	
		Total	-	-	-	-
	Immobilisations financières	Participations			-	
		Créances rattachées à des participations			-	
		Titres immob.activité de portefeuille			-	
		Autres titres immobilisés			-	
		Prêts			-	
		Autres immobilisations financières	51 316		51 316	51 316
		Total	51 316	-	51 316	51 316
Total		**I**	**51 316**	**-**	**51 316**	**51 316**
Actif circulant	Stock et en-cours	Matières premières, approvisionnement			-	
		En cours de production biens & sces			-	
		Produits intermédiaires et finis			-	
		Tickets restaurant			-	
		Total	-	-	-	-
		Avces et acptes versés sur commande	-		-	-
	Créances	Produits à recevoir	530 000		530 000	90 000
		Subventions à recevoir			-	
		Total	530 000	-	530 000	90 000
	Divers	Autres titres	-		-	-
		Valeurs mobilières de placement	-		-	-
		Instruments de trésorerie	-		-	-
		Disponibilités	149 774		149 774	392 647
		Charges constatées d'avance	-		-	-
		Total	149 774	-	149 774	392 647
Total		**II**	**679 774**	**-**	**679 774**	**482 647**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III			-	
Primes de remboursement des emprunts		IV			-	
Ecart de conversion Actif		V			-	
Total de l'actif		**(I+II+III+IV+V)**	**731 090**	**-**	**731 090**	**533 963**

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

En Euros

	Passif (avant répartition)	Exercice 2018	Exercice 2017
Fonds Associatifs / Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise	21 712	21 712
	Reserves		
	Report à nouveau	19 933	18 239
	Résultat de l'exercice	5 532	1 694
Fonds Associatifs / Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit de propriété		
	Total I	**47 176**	**41 645**
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources	630 222	420 139
	Total II	**630 222**	**420 139**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Banque - Solde créditeur		
	Emprunts et dettes financières divers	19	7
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 072	2 872
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
	Autres dettes	39 600	69 300
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total III	**53 691**	**72 179**
	Ecart de conversion Passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	**731 090**	**533 963**
Renvois	(1) Subvention		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes

COMPTE DE RESULTAT

Période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 — En Euros

		Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue | Biens		
	Production vendue | Services liés à des financements réglementaires		
	Production vendue | Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires	-	-
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opération à long terme		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions (et amortissements), tranferts de charges		
	Cotisations		
	Autres produits	640 000	500 600
	Total des produits d'exploitation I	**640 000**	**500 600**
Charges d'exploitation	Achats		
	Autres achats et charges externes	3 264	6 708
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements		
	Dotations aux provisions pour risques et charges		
	autres charges	423 517	421 459
	Total des charges d'exploitation II	**426 781**	**428 167**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**213 219**	**72 433**
Produits financiers	Produits financiers de partitions		
	Produits financiers d'autres VMP et créances d'actif immobilisé	2 396	3 602
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprise sur provisions, transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III	**2 396**	**3 602**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Reprise sur provisions, transfert de charges		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV	-	-
	Résultat financier (III-IV)	**2 396**	**3 602**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**215 615**	**76 035**

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes

COMPTE DE RESULTAT

Période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

En Euros

			Exercice 2018	Exercice 2017
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			-
	Reprises sur provisions et tranferts de charges			
	Total des produits exceptionnels	V	-	-
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total des charges exceptionnelles	VI	-	-
	Résultat exceptionnel	(V-VI)	-	-
	Participation des salariés aux résultats	VII		
	Impôts sur les sociétés	VIII		
	Reprise dotations Fonds Dédiés		262 517	5 359
	Dotations Fond dédiés		472 600	79 700
	Total des produits	(I+III+V+IX) XI	**904 913**	**509 561**
	Total des charges	(II+IV+VI+X) XII	**899 381**	**507 867**
	Excédent	(XI-XII)	**5 532**	**1 694**

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

4 rue Alfred Kastler
BP 20722
44307 NANTES CEDEX 3
SIRET : 523 699 148 00012

ANNEXE AUX COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Le Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes a été crée pour accompagner l'Ecole des Mines de Nantes puis IMT Atlantique (école née de la fusion entre l'Ecole des Mines de Nantes et Télécom Bretagne) dans son développement autour de 12 programmes qui s'articulent sur 5 axes :

- Accompagner le développement d'une recherche et d'un enseignement d'excellence (dont la création de chaires industrielles),
- Contribuer à l'internationalisation de l'Ecole,
- Favoriser l'égalité des chances,
- Encourager l'action en faveur du développement durable et de l'engagement sociétal,
- Accompagner le développement économique du territoire.

La déclaration a été faite en préfecture le 4 mars 2010 suivie d'une parution aux Journaux Officiels des associations le 27 mars 2010.

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux règles comptables prévues dans le règlement CRC 99-01.

1.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués en fonction des conventions signées, ils correspondent à la différence entre les dons accordés et les fonds engagés. Au 31 décembre 2018, le total des fonds dédiés pour l'ensemble des conventions est égal à 630 222,36 €.

2 Informations complémentaires sur le bilan

2.1 Etat des échéances des créances et des dettes

Les dettes à la clôture ont toutes une échéance inférieure à un an. Elles s'élèvent à 53 691,42 € à la clôture, et elles se décomposent de la manière suivante :

- Dettes fournisseurs : 14 072,00 € ;
- Charges à payer (charges affectées) : 39 600,00 € ;
- Intérêts courus à payer : 19,42 €.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

2.2 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'élèvent à un montant de 0 euros. Les placements du Fonds sont intégralement réalisés sur Livret Association, assimilé aux disponibilités.

2.3 Etat des provisions – Fonds dédiés

	Montant des dons	Charges affectées à l'exercice (dont prélèvt fonds)	Provision début d'exercice	Dotations fonds dédiés	Reprises fonds dédiés	*(Prélèvements Fonds de Dotation Exercice 2018 – pour mémoire)*	Provisions fin d'exercice
EDF – Bourses	0	0	5 000	0	0		5 000
SODIFRANCE	0	0	21 250	0	0		21 250
DAHER	0	0	78 752	0	0		78 752
SONATS	0	0	250	0	0		250
CHAIRE STOCKAGE 2	330 000	0	0	326 700	0	*3 300*	326 700
CHAIRE DhDT	0	0	3 900	0	0		3 900
CHAIRE RESOH	0	171 617	171 617	0	171 617		0
CHAIRE RESOH 2	280 000	132 500	0	145 900	0	*2 800*	145 900
Don ASSYSTEM	30 000	59 700	29 700	0	29 700	*300*	0
Don LE ROCH	0	20 000	20 000	0	20 000		0
Don BODET Software	0	30 000	49 500	0	30 000		19 500
Dons Anciens Elèves	0	10 000	10 350	0	10 000		350
Dons Personnels	0	0	7 251	0	0		7 251
Dons Particuliers	0	1 200	1 310	0	1 200		110
Dons d'entreprises	0	0	13 000	0	0		13 000
J'Innove en week-end	0	0	8 260	0	0		8 260
TOTAL	**640 000**	**425 017**	**420 140**	**472 600**	**262 517**	*6 400*	**630 223**
Dont provisions fonds dédiés 31/12/2017			**420 140**	**Dont provisions fonds dédiés 31/12/2018**			**630 223**
Dont charges constatées d'avance			**0**	**Dont charges constatées d'avance**			**0**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes